

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 17/02/2022

Le conseil débute à 18h00

Absent excusé : Patrick IBANEY et donne pouvoir à Sylvie LAFFONT

Florence MASSON REGNAULT est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande si le conseil approuve le compte rendu du conseil municipal du 13 janvier 2022

Abstention : 1

ORDRE DU JOUR

VOTES

1° Délibération de retrait N°17022201

Contre : 0

Abstention : 0

2° Délibération N°17022202

Contre : 0

Abstention : 0

3° Délibération N°17022203

Contre : 0

Abstention : 0

AFFAIRES EN COURS

-SDIS

Monsieur le Maire nous informe que le déménagement de la caserne est terminé, que le démontage du répétiteur a été effectué et que ce dernier a été replacé dans le clocher de l'Eglise de Sablet.

La rétrocession du bâtiment devrait se faire au mois de mai 2022

Le conseil municipal approuve l'augmentation de la subvention attribuée à l'amicale des Sapeurs-Pompiers des Dentelle à 0,70 € (au lieu des 0,50 € proposés). Ce qui représente un coût annuel de 1000 euros environ.

L'inauguration de la nouvelle caserne est fixée au 26/02/2022 et se tiendra en effectif restreint. Côté Mairie de Sablet, ne sont invités que le Maire et ses adjoints. Monsieur le Maire fera le discours d'entrée.

Une visite des anciens et nouveaux locaux sera organisée ultérieurement pour les membres du conseil municipal.

-ECOLE

La mairie a reçu 7 détecteurs de CO2 (outils d'alerte) qui seront mis en service pour la rentrée des classes prochaine.

Ces détecteurs sont subventionnés pas la préfecture, il reste à la charge de la Mairie 6€ par détecteur.

-MAIRIE

Suite à des soucis de virus informatiques dans l'ancienne mandature, Monsieur le Maire a souhaité protéger les dossiers informatiques de la mairie. La société DEPHYSTECH de Vaison est chargée de sauvegarder quotidiennement tous les dossiers avec une rétention de 30 jours.

De plus, pour des raisons de simplification une nouvelle organisation a été mise en place en interne avec une nouvelle classification des dossiers informatiques et papiers.

Un membre du conseil municipal relève la question des heures d'ouverture de la mairie et demande s'il y aurait possibilité d'ouvrir 1 après-midi dans la semaine. Monsieur le Maire considère cette demande et la met à l'étude pour mise en place après la levée sanitaire.

-AIRE DE JEUX

Débat sur l'essence des arbres... Micocoulier non subventionné ou hêtres et érable subventionnés...

Monsieur le Maire souhaite que les arbres soient achetés et plantés au plus vite sur l'aire de jeux, à côté des tables sans attendre la subvention.

-RENOVATION APPARTEMENTS MAIRIE

Dans le but de choisir les entreprises les mieux adaptées, la société OPUS est chargée de présenter à la mairie, sous un mois, une sélection d'entreprises pour les travaux de peinture, maçonnerie, ...

Les travaux devraient débuter en avril/mai, pour une mise à disposition des appartements juillet/août 2022.

Des subventions du département et de la région ont été attribuée.

Un membre du conseil municipal relève la question du logement rue du Levant.

Monsieur le Maire nous informe qu'il est en contact avec la présidente de l'ADMR pour étudier un projet d'habitations inclusifs.

-ASSURANCE

La société AFC, consultant en assurances a été choisie pour renégocier les assurances. La mairie est sur une logique de non-augmentation.

-BORNE ELECTRIQUE

2 places de chargement pour véhicules électriques vont être créés rue du Levant, sous la place. Elles devraient être opérationnelles fin mars 2022.

-JURIDIQUE

Monsieur le Maire nous a informés que normalement un accord a été conclu pour la demande de lotissement « la belle rencontre ».

AFFAIRES COURANTES

-RALLYE FONDATION GAILLANNE

Le dimanche 5 juin est organisé un rallye de voitures anciennes au profit de la fondation Frédéric Gaillanne qui s'occupe de fournir des chiens aux enfants non-voyants.

Au départ de Sablet

Des informations seront données sur le compte Facebook de la mairie

-REUNION REGION

Une réunion est programmée le 14/03/2022 à Valréas pour bien comprendre la logique d'attributions subventions.

-COVID

Christine Bosone nous explique que l'organisation de la dernière semaine d'école a été très compliquée compte tenu des nombreux cas de COVID chez les agents de la mairie. Pour le maintien d'une prise en charge minimum les agents ont dû assurer des heures supplémentaires. Le protocole sanitaire devait être allégé prochainement avec notamment l'arrêt du port du masque en extérieur. Les enfants devraient également réintégrer leur cantine pour libérer la salle des fêtes.

Monsieur le Maire nous indique à ce sujet qu'il va faire un point avec la trésorerie pour donner une prime au mois de mars aux salariés de la mairie.

L'EHPAD a été également touché avec un nombre important de cas chez les résidents, le personnel et aujourd'hui la direction.

TOUR DE TABLE

Les sujets suivants ont été abordés :

- Eclairage centre village
- Voix pour candidature élection présidentielle
- Plan de la vélo route
- Conteneur et ampoules manquante
- Carrefour dangereux chemin de Saint André
- Tennis / devis pour réfection
- Superette solidaire
- Plannings des élections

Fin du Conseil municipal : 19h40